



**BULLETIN
D'INFORMATIONS
COMMUNALES N°300**

Directeur de la publication
Guy SCHMITT

Comité de rédaction
Commune de Sultz-les-Bains

Impression :
Commune de Sultz-les-Bains

Mairie de Sultz-les-Bains
1, rue de Molsheim
Tél : 03-88-38-10-24
Fax : 03-88-38-06-87
Courriel : mairie@sultz-les-bains.fr

Le Mot du Maire

Les températures que nous avons supportées les dernières semaines, nous projetaient vers les vacances d'été qui se profilent à l'horizon.

Je vous les souhaite particulièrement ensoleillées, reposantes et d'une manière générale des plus agréables possibles

Soyez assurés que je resterai attentif et réactif sur les nombreux dossiers en cours, dans l'intérêt de Sultz-les-Bains et de tous ses habitants comme par exemple l'arrêt du Plan Local d'urbanisme, le retour de la semaine à 4 jours à l'Ecole des Pins et bien d'autres encore.

Que penser du mot « Loisirs » ? Les loisirs, c'est bien sûr les activités librement choisies en fonction de ses goûts et de ses aspirations que l'on effectue sur le temps libre en opposition au temps de travail et au temps contraint par les activités de la vie.

Chacun de nous, adulte comme enfant, a besoin de temps pour se retrouver avec lui-même pour imaginer, créer, « digérer » ses savoirs et le spectacle du monde qui l'entoure.

En cette période d'été qui s'annonce, je vous souhaite de pouvoir vous « poser » un peu, de créer, d'ouvrir les yeux sur le village et le monde qui nous entoure, sur les citoyens et les touristes que vous croiserez sur nos sentiers de randonnées ou vos chemins, dans nos commerces et dans nos manifestations.

L'été arrive et les vacances aussi. L'occasion d'intégrer de nouvelles activités à son agenda. Et si c'était le bon moment pour s'engager, s'investir dans des actions près de chez vous ou participer à des animations ou des chantiers.

Le rapprochement festif est toujours d'actualité puisque nous vous invitons au défilé aux flambeaux et au bal du 13 juillet, au pique-nique du 15 août et à la découverte de nos sentiers pédestres.

Bien qu'il fasse bon vivre à Sultz-les-Bains, bonnes vacances à ceux qui s'en éloignent et à bientôt, à la rentrée.



Votre Maire,

Guy SCHMITT

Liste des Assistantes Maternelles

Nom / Prénom	Adresse	Téléphone
BERST Eliane	26, rue de Saverne	06.84.93.31.40
BURKHARDT Marie-Paule	1, rue des Saules	03.88.04.93.16
CASPAR Valérie	4, rue des Coudriers	-
DE SOUSA Virginie	12, rue de la République	09.50.43.67.00
GENTES Annette	4, Place Charles de Gaulle	03.88.38.70.02
GROSHENS Corinne	5, rue du Château d'eau	06.79.66.42.14
HECKER Marlyse	30, rue du Fort	03.88.38.34.37
LAUGEL Joëlle	6, rue des Vergers	06.50.58.43.47
LEHMANN Séverine	15, rue de Molsheim	03.69.81.13.23
MEYER Gabrielle	9, rue St Amand	06.71.61.11.59
OTT Sylvie	20, rue du Fort	03.88.38.58.20
VELTEN Géraldine	22A, rue du Fort	03.88.47.80.44

Le Relais d'Assistantes Maternelles

Le relais d'Assistantes Maternelles de la Communauté de Communes de la Région Molsheim-Mutzig « le Petit Nid » peut aussi vous aider dans les recherches d'une assistante maternelle.

« Le Petit Nid » est un lieu d'information, d'écoute, d'échange et d'accompagnement à l'attention des parents, mais aussi des assistantes maternelles.

Coordonnées du relais d'Assistantes Maternelles :

Adresse : 2, route Ecospace - 67120 MOLSHEIM

Téléphone : 03.88.49.55.95 – Courriel : ram@cc-molsheim-mutzig.fr



Permanence téléphonique

- **Lundi** de 9h00 à 14h00
- **Mercredi** de 9h00 à 12h00
- **Vendredi** de 12h00 à 14h00

Accueil au Public (uniquement sur rendez-vous)

- *Lundi* de 13h00 à 16h30
- *Mardi* de 16h00 à 18h30
- *Mercredi* de 9h00 à 12h00
- *Vendredi* de 14h00 à 17h00
- *1 Samedi* par mois de 9h00 à 12h00

Collecte de Papiers / Plastiques :

La prochaine collecte des **vieux papiers** et des **plastiques** recyclables aura lieu :

Le Vendredi 21 juillet 2017
Dès 4 heures du matin



Les objets en **plastique** doivent être mis dans les sacs plastique translucides jaunes distribués par le Select'om. Le papier doit être stocké dans les poubelles bleues. En cas de besoin supplémentaire en sacs, la mairie en met à votre disposition.

Pensez à sortir le papier et les plastiques la veille au soir et à les déposer dans un **endroit bien visible**.



Les bennes de collectes pour le verre et les vêtements, rue du Moulin, sont déplacées sur le parking du Hall des Sports

Plan canicule



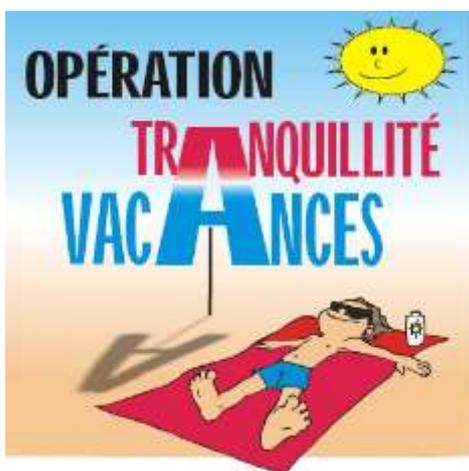
La loi du 30 juin 2004 « solidarité pour l'autonomie des personnes âgées » porte obligation aux communes de créer un registre des personnes âgées de 65 ans et plus ainsi que des personnes handicapées, pour faciliter l'intervention des services sociaux et sanitaires en cas de déclenchement par M. le Préfet du plan d'urgence dit « plan canicule ».

Toute personne désirant cette intervention peut demander son inscription sur ce registre en contactant la Mairie (Stéphane SCHAAL au 03 88 38 10 24). Un tiers peut également demander l'inscription d'un de ses proches.

Les personnes déjà inscrites sur ce registre veilleront à nous signaler tout changement dans les informations fournies.

Infos gendarmerie : opération tranquillité vacances

L'opération tranquillité vacances pour les vacances d'été est reconduite cette année.



La Gendarmerie invite les personnes qui s'absentent de leur domicile durant cette période à s'inscrire auprès de leur service.

Des patrouilles assureront plus particulièrement la sécurité de leur habitation durant leur absence.

Pendant celle-ci, il est recommandé d'aviser le voisinage et de faire en sorte que le domicile paraisse occupé (relevé du courrier et ouverture des volets en journée par une personne de confiance, programmateur électrique, etc.).

Contact : Gendarmerie de Molsheim, tél. **03.88.04.81.10**.

La Gendarmerie incite la population à composer le **17** pour toute personne suspecte.

Sortie nocturne



Le vendredi 25 août 2017 à 19h00, traditionnelle promenade nocturne à travers vignes et champs, départ devant l'église Saint Maurice.

Découvrez notre ban communal, toute la richesse des paysages, de la faune et de la flore à votre portée et une vision d'un panorama nocturne des communes voisines.

Le retour est prévu vers 22h00 après un verre de l'amitié.

Pour de plus amples renseignements s'adresser à :

Mairie de Sultz-les-Bains : **03 88 38 10 24**

Congés de la Bibliothèque

Les horaires d'été de la Bibliothèque sont les suivants :

Du 1^{er} Juillet au 1^{er} août 2017

Mardi de 17h00 à 19h00

Samedi de 10h00 à 12h00



Fermeture de la Bibliothèque : du 1^{er} au 27 Août 2017

Pique-nique annuel



Depuis cinq ans, la Municipalité vous propose de se retrouver pour un verre de l'amitié suivi d'un pique-nique.

Cette année encore, nous vous proposons de nous retrouver le **mardi 15 août 2017** à 11h30 Rue Belle Vue Coté Rue Saint Amand

Des garnitures champêtres (bancs et tables) et deux barbecues seront également mis à disposition pour pouvoir ensemble, chacun à sa convenance et selon son désir, pique-niquer pour s'amuser, échanger et mieux se connaître.

Ce pique-nique sera réalisé sous la forme d'une auberge espagnole où chacun mange ce qu'il a apporté.

Le beau temps sera avec nous.... Alors ne rater pas ce rendez-vous.

Venez nombreux..., Une occasion unique à ne pas manquer....

Vaccinations

Les prochaines séances de vaccinations auront lieu à la mairie de Soultz-les-Bains aux dates suivantes :

- ↪ Jeudi le 21 septembre 2017 de 19h00 à 19h30
- ↪ Jeudi le 29 septembre 2017 de 19h00 à 19h30
- ↪ Jeudi le 19 octobre 2017 de 19h00 à 19h30



Une convocation sera envoyée aux personnes concernées selon les informations en notre possession.

Cependant, même si vous n'avez pas reçu de convocation, vous pouvez vous présenter et bénéficier d'une vaccination gratuite.

Les personnes désirant être suivies par la Commune sont priées de venir s'inscrire en Mairie, accompagné de leur carnet de vaccination.

Les vaccins effectués sont les suivants : DTP (Diphtérie - Tétanos-Polio), TP (Tétanos-Polio), et T (Tétanos).

Félicitations aux mariés

Samedi 6 mai 2017, se sont Xin LUO et Jean-Michel GENTES qui se sont dit « oui » devant leur famille et amis.

Et le jeudi 16 juin 2016, se sont Fanny PAULIAT et Sébastien POLI qui se sont dit « oui » devant leur famille et amis.

Le Maire et le Conseil Municipal présentent leurs félicitations et leurs vœux de bonheur aux jeunes époux.



L'ABRAPA RECRUTE

L'ABRAPA recherche des aides à domicile et auxiliaires de vie sociale

Postes à pourvoir sur les secteurs de Molsheim – Rosheim – Obernai – Barr pour les périodes du 24 juillet au 1^{er} septembre 2017

(Permis et voiture indispensable)

Intéressé(e) ?

Adressez votre candidature à :

Pole.recrutement@abrapa.asso.fr

Abrapa/ pré-recrutement :

22 Place des Halles

67000 STRASBOURG

abrapa **AIDE A DOMICILE ?**

Vous souhaitez travailler auprès de personnes âgées ou en situation de handicap ?

- Un métier de contact, d'écoute, diversifié, évolutif, proche de chez vous.
- Une structure offrant un encadrement de proximité
- Des postes à pourvoir sur l'ensemble du département.

Intéressé(e) ? Rejoignez-nous !

- Temps complet possible
- Majoration de salaire les week-end et jours fériés
- Indemnités kilométriques et du temps de déplacement

ETUDIANT(E)S,
vous cherchez un job valorisant pendant vos congés ?
Vous êtes mobiles (vélo-voiture pour Strasbourg et la CUS, et voiture hors CUS) et disponibles.
Contactez-nous...

Envoyez CV et lettre de motivation à : AbrapaPreRecrutement@abrapa.asso.fr
22 place des Halles - 67000 STRASBOURG ou par mail
pour recrutement@abrapa.asso.fr

Autorisation de sortie du territoire (AST)

Depuis le 15 janvier 2017, tout enfant mineur qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST).

Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal), auquel sera joint la photocopie de la pièce d'identité du parent signataire.

L'imprimé à compléter est téléchargeable sur internet (cerfa n°15646*01). Les mairies n'ont pas vocation à intervenir dans cette procédure.



Tour-vélo de la Communauté de Commune de la Région de Molsheim-Mutzig

A noter dans vos agendas !

La 15^{ème} édition du Vélo-Tour de la Communauté de Communes aura lieu le **Dimanche 24 septembre 2017** à partir de 8 heures 30.



Lutte contre la pollution atmosphérique

Le certificat qualité de l'air est un autocollant rond (appelé vignette crit'Air) qui permet de classer les véhicules en fonction de leurs émissions polluantes. Il vise à permettre de moduler les conditions de circulation et de stationnement afin de favoriser l'utilisation des véhicules les moins polluants et réduire ainsi la pollution atmosphérique et ses impacts sur la santé. Vous pouvez commander votre vignette sur le site <https://www.certificat-air.gouv.fr> (prix : 4,18 €).



La vignette n'est pas obligatoire, mais elle permet de circuler dans les zones de circulation restreinte ou lors des pics de pollution. En effet, dans le cadre de ce dispositif, les villes peuvent réduire l'accès aux véhicules justifiant de leur conformité aux conditions fixées par arrêté. S'il sert à moduler la circulation en cas de besoin, le premier dispositif c'est vous ! En adoptant une conduite écologique, vous contribuez efficacement à lutter contre la pollution atmosphérique, pour notre planète et pour notre santé.

Immatriculation des véhicules

Depuis le 13 mars, les démarches d'immatriculation suivantes se font par télé-procédure sur le site de la préfecture du Bas-Rhin :

- Changement d'adresse,
- Déclaration de vente du véhicule,
- Demande de certificat de non-gage.



Les autres démarches relatives à l'immatriculation peuvent se faire, soit chez un professionnel de l'automobile habilité, soit en sous-préfecture ou préfecture, sur rendez-vous. La prise de rendez-vous se fait en ligne dans la rubrique « prendre un rendez-vous » sur le site de la préfecture www.bas-rhin.gouv.fr.

NOS SENTIERS DE PROMENADES

Notre commune offre de belles randonnées pédestre à pied ou en VTT en suivant nos itinéraires balisés, seul ou en groupe. C'est à la fois un loisir de découverte et une forme d'épanouissement de soi, tout en étant un sport facilement accessible et praticable par tous.

Je vous invite à découvrir ces sentiers et nos paysages, entre vignobles, pelouses sèches et espaces boisés.

- Sentiers du Jesselsberg
- Sentiers des Casemates
- Sentier du Trotele



« La liberté des uns s'arrête où commence celle des autres » : vivons ensemble, osons le civisme !

Propreté, sécurité, bruit et respect des autres et de notre cadre de vie, chacun doit se sentir un acteur responsable de la vie du village.

Pour le mieux-être général, les bonnes relations de voisinage et pour éviter les sanctions, il appartient à chacun d'agir en étant vigilant au bien-être et à la sécurité de tous.

Ainsi, concernant le bruit par exemple, il n'y a pas que le tapage nocturne qui est interdit. Le bruit de voisinage punissable, même de jour, est un bruit répétitif, intensif ou qui dure dans le temps et causé sans nécessité.

Pensez donc à la tranquillité de vos voisins ; ne laissez par exemple pas vos chiens aboyer dehors.

Pour ce qui est de la circulation et du stationnement, les règles édictées par le code de la route sont à respecter et ce dans tout le village.

Le respect du stationnement, des priorités à droite, des feux tricolores, des stops, des limites de vitesse n'est pas une option ; il est le garant de la sécurité de tous ! Pour les quartiers où il n'y a pas de cases, le stationnement est interdit à proximité des intersections et à tout endroit où il gêne la circulation des piétons, cyclistes et automobilistes.

Changez donc les habitudes qui mettent en péril la sécurité et le confort de tous, rentrez par exemple vos voitures dans vos garages ou utilisez vos cours (ouvrir et fermer le portail ne prend pas une éternité).



BACS DE COLLECTES VERRES PAPIERS PLASTIQUES VETEMENTS

C'a y est. L'emplacement de collecte pour les bacs du Sélect'om est enfin opération Rue du Moulin au droit des futures ateliers municipaux.

Réalisé par les membres du Conseil municipal et les citoyens volontaires, cet emplacement bétonné accueille les bacs de collecte de verres, de papiers, de plastiques mis en place par le Sélect'om pour favoriser au maximum le tri de ces déchets revalorisables.



Vous y trouverez également deux bacs accueillant vêtements et chaussures usagés.

Si ces déchets sont abandonnés dans la nature, nous polluons notre environnement et si sont jetés dans nos poubelles et mélangés, on ne récupère rien ! Les déchets sont soit brûlés ou mis en décharge.

Pour économiser les matières premières (bois, pétrole...) et protéger la nature, il faut donc récupérer les déchets qui peuvent être recyclés.

Alors, comme d'habitude bon tri à tous.

Commemoration de la fête nationale



La commémoration de la fête nationale se déroulera **le Jeudi 13 juillet à 20h30 sur le Parvis de l'Eglise.**

Après le discours officiel du Maire Guy SCHMITT et le dépôt d'une gerbe aux Monuments aux Morts en mémoire des hommes et des femmes qui ont sacrifié leur vie pour la liberté, un cortège, à la lumière des flambeaux et des lampions traversera les rues du village pour rejoindre la salle polyvalente

Les pompiers procéderont à la **traditionnelle distribution des brioches aux enfants du village.**

Toute la population est conviée à prendre **le verre de l'amitié.**

La soirée se poursuivra dans la bonne humeur avec de la bonne musique d'ambiance et dansante.

Tartes flambées, boissons de toutes sortes seront servies par l'Association Agrée de Pêche et de Pisciculture.



Rentrée Scolaire



A la veille des vacances d'été, il est important de rappeler que la prochaine rentrée scolaire aura lieu le :

Lundi 4 septembre 2017 à 8h15.

Bonnes vacances encore à tous et à toutes....

Bonnes vacances à tous ...

Le Conseil Municipal et le personnel de la Mairie vous souhaitent à tous de passer de bonnes vacances et un bon été à Soultz les Bains ou ailleurs.

Quoi qu'il en soit, si l'envie vous vient de nous écrire une carte, il ne faut surtout pas hésiter à le faire.

Ce sera avec grand plaisir que nous l'afficherons !



Concours de fleurissement communal

Passage du jury communal



Les pratiques de désherbage des voiries et d'entretien des espaces communaux, peuvent gravement dégrader la qualité des ressources en eau si elles sont effectuées avec des produits chimiques.

Les stations d'épuration ne sont pas conçues pour traiter les produits phytosanitaires et leurs produits de dégradation. Ces produits se retrouvent tôt ou tard dans le milieu naturel.

Grâce à l'initiative des élus de la commission « fleurissement environnement », et à la compétence des employés communaux, notre commune valorise et confirme son identité d'une commune agréable où il fait bon vivre.

Chaque année, le concours communal de fleurissement est un événement aux nombreux participants et s'adresse à tous les habitants.

Le jury communal (généralement constitué de professionnels horticoles, de professionnels du tourisme, d'agents municipaux des espaces verts ainsi que d'élus municipaux) passera dans le village le **vendredi 21 juillet 2017**, jugeant la qualité de fleurissement des jardins, décors sur la voie publique, cours de fermes, fenêtres, escaliers, balcons, maisons, immeubles, immeubles collectifs, restaurants, commerces... mis en compétition.

Il lui appartiendra ensuite de départager, photos à l'appui, les maisons visitées.

Quels seront les maisons, balcons et bords de route les mieux fleuris de la commune ?

Réponse en septembre après délibération du jury...

Les catégories sont :

- Maisons avec jardin
- Maisons sans jardin
- Balcons ou terrasses fleuris

"Si la vie n'est qu'un passage, sur ce passage au moins semons des fleurs" (*Montaigne*)



Une première fleur pour notre village en 2017 ?



Afin que notre village soit de plus en plus attractif et agréable à vivre, la commission « fleurissement environnement », propose chaque année de nouveaux endroits à fleurir, à transformer ou à embellir.

N'hésitez pas à nous rejoindre pour proposer des initiatives de fleurissement, pour participer à leur réalisation ou simplement pour donner un coup de main pour l'entretien de nos espaces verts et fleuries.

Pour 2018, le programme est déjà arrêté : charrettes fleuries et aménagement de l'entrée sud sur le thème de la légende de Soultz.

Depuis quelques temps les massifs et bordures floraux réussissent merveilleusement et donnent ainsi un cachet tout particulier à toute la commune.

Cette réussite est particulièrement le résultat d'un soin et entretien régulier de la part de nos ouvriers communaux.

Alexandra Colin, Conseillère Municipale vient de déposer pour notre commune la demande au jury régional pour l'obtention de la première fleur.

La date de la visite (entre le 15-30 juillet 2017) n'est pas encore connue, mais le jury empruntera l'itinéraire suivant :

- Rue de Molsheim
- Rue Saint Maurice
- Rue du Fort
- Rue des Vignes
- Rue des Vergers
- Place Charles De Gaulle
- Rue de Saverne
- Rue de Bibenheim.



L'ASL un club dynamique



Des changements au sein de l'organisation du club, après 10 ans de présidence, Cathy cède le flambeau à Jean-Louis HAHN qui a comme vocation de redonner un nouveau dynamisme au club et de nouveaux objectifs.

Le club reste un club familial où petits et grands doivent s'y sentir bien. Nous avons réussi à proposer 2 soirées pour rassembler les familles des basketteurs et avons également essayé d'y intégrer les Soultzois. Les 2 grands thèmes proposés étaient une Soirée Moules/Frites en décembre et une Soirée Paella en juin.

Les amateurs de sport ont aussi pu assister et, encourager l'équipe Une autour de petits plats gastronomiques mensuels.

N'oublions pas notre objectif principal, vous faire vibrer pour le basket, objectif atteint.

L'équipe qui a su le plus nous tenir en haleine et, qui a fait la meilleure performance tant sur les résultats que sur les émotions et le stress de fin de match, **c'est les benjamines**. Elles finissent sur le podium, **médaille d'argent et meilleure défense de leur poule**. Lors de chaque match (ou presque) nous avons concrétisé la victoire dans les dernières minutes et souvent de quelques points. COLLET et la SIG c'est rien à côté de nos Miss. Bravo les filles. Tout ceci est dû à une régularité, au travail fourni aux entraînements. BRAVO les filles.



Après au niveau du classement, nous avons une valeur sûre, toujours cotée, et qui devançant d'une place l'équipe Une, c'est notre fameuse **équipe 2** qui s'accrochent et qui résistent. Belle 5^e place.

A la 6^e place, nous trouvons la Une, qui évolue en Départementale 2, une saison mitigée, on aurait pu « titiller » l'une ou l'autre équipe, on a également perdu des matchs à 1 point ; mais voilà le basket est ainsi. Cette équipe est en phase de transformation, nous sommes à la recherche de joueurs motivés et ambitieux pour la saison à venir.



Nous avons les poussins qui ont passé une année difficile, et qui est en reconstruction, nos bons éléments sont partis à Gresswiller. Donc cette équipe a fait au mieux, à beaucoup appris aux entraînements pour les plus motivés mais dans cette catégorie, tu retrouves autant les motivés que les « perturbateurs » mission du coach : harmoniser tout ça, pas facile. Néanmoins bravo à ces poussins pour leur persévérance. La saison prochaine sera meilleure.

Les Poussines ont également subi la vague Gresswiller et vu l'effectif se réduire jusqu'à ne plus pouvoir faire d'équipe en championnat. Mais elles étaient régulières aux entraînements. Le point négatif elles manquent de repères lors des duels et un manque de « gnac » qu'il faudra combler d'ici la saison prochaine.



Pour les juniors féminines, catégorie toujours difficile, du fait de la disponibilité de nos jeunes filles, donc un manque de régularité aux entraînements qui se ressent aux matchs mais elles n'ont jamais abdiquées et ont toujours un grand plaisir de se retrouver. Vous pourrez suivre cette formation dès la saison prochaine renforcée et qui évoluera en Séniors.

N'oublions pas nos « Stroumpfs » les baby, pas trop nombreux cette année mais qui ont fait un travail remarquable et qui sont prêts pour la catégorie mini-poussins.

Le Club aussi sera prêt à vous revoir avec grand plaisir dès septembre pour de nouveaux challenges. Nous essayerons de proposer à vos enfants une équipe allant de U05 à U13 pour les garçons et de U05 à U15 pour les filles.

Notre slogan :

« chausse tes baskets »

Pousse la porte du hall et vient nous rejoindre.



**Nouveau Président,
Nouvelle dynamique,
Nouveaux objectifs**

Le Martyr de Gresswiller

Jean Michel KESSLER, un modeste agriculteur de Gresswiller, cul-de-jatte de surcroit, fut l'innocente victime de la barbarie révolutionnaire qui connut durant la Terreur, son épisode le plus sanglant.

Pour avoir voulu rester fidèle à ses convictions religieuses, il fut arrêté par Euloge SCHNEIDER, un moine allemand défrôqué devenu commissaire de la république, que ROBESPIERRE et St JUST avaient envoyé en alsace pour mater la rébellion contre-révolutionnaire.

Jean-Michel KESSLER fut condamné à mort et guillotiné sur la place publique de Mutzig le 28 novembre 1793.

La toute jeune République, farouchement anticléricale commit au nom de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen qui pourtant garantissait à tous la liberté de conscience, des massacre d'une ampleur et d'une sauvagerie inouïes, pour éradiquer ce qu'elle appelait le « fanatisme religieux »



Cette plaque commémorative se trouve dans l'un des murs intérieurs de l'église de Gresswiller en Alsace.

Dans son troisième roman, Daniel KAYSER décrit la vie d'un homme qui vécut au tournant d'une époque où l'Ancien Régime disparut, noyé dans le sang par une révolution dont le côté obscur peine à être reconnu.

Mais les Privilèges que la République a voulu abolir, ne les a-t-elle pas rétablis à son profit dans une pseudo monarchie ?

**A la bibliothèque municipale de SOULTZ-LES-BAINS.
Gracieusement offert et dédié par son auteur !**

